

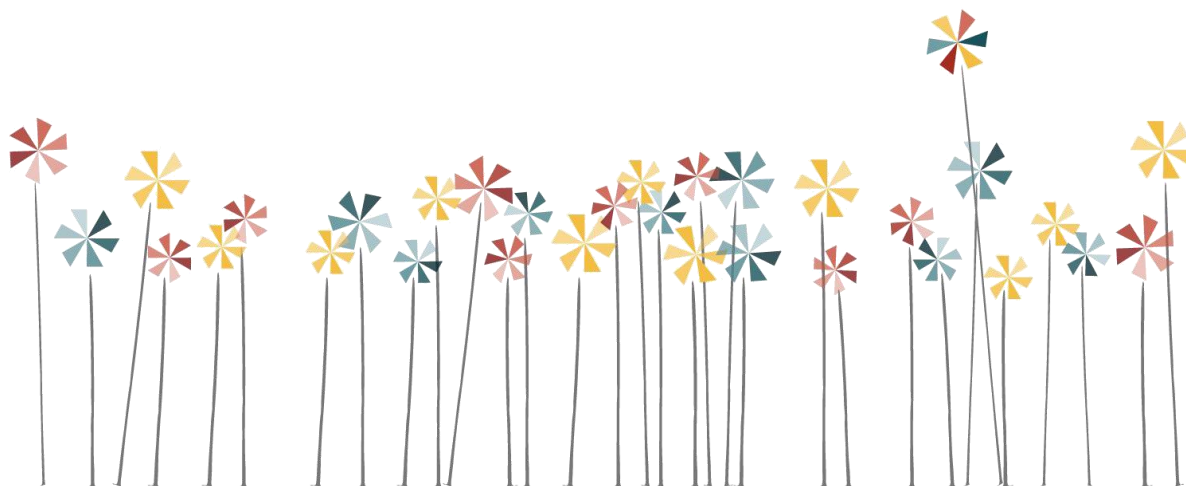
# LES ESSENTIELS DU LFZ

## PREMIERE INSCRIPTION

Année scolaire 2023-2024

### TABLE DES MATIERES

<b>Première inscription pour la rentrée 2023.....</b>	<b>2</b>
Modalités d'inscription.....	2
Critères de classement pour les admissions.....	2
<b>Calendrier .....</b>	<b>3</b>
Récapitulatif des dates-clés de la campagne d'inscription .....	3
Famille ayant confirmation d'une place disponible après le 30 avril 2023.....	3
<b>Aspects Financiers.....</b>	<b>3</b>
Frais d'inscription (CHF 1'000.00 / enfant) .....	3
Estimation des coût de la scolarité – renseignement financiers.....	3
Tarifs 2023-2024.....	4
Acompte sur frais de scolarité (CHF 1'500.00).....	4
Dépôt de garantie (CHF 4'000.00).....	4
Demandes de tarifs réduits .....	4
Dépôt des justificatifs de tarifs réduits.....	4
Facture frais de scolarité 2023-2024 .....	5
Découvrir le LFZ.....	5
<b>À retenir .....</b>	<b>5</b>
Les cinq étapes de l'inscription.....	5
Contacts.....	5



## PREMIÈRE INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2023

- + La première inscription concerne uniquement les élèves qui ne sont pas encore **scolarisés** au LFZ. Pour une réinscription au LFZ, il faut utiliser l'onglet spécifique « réinscription » et suivre les formalités et le calendrier qui sont différents. Les élèves ayant déjà été scolarisés au LFZ par le passé mais ayant quitté l'établissement sont considérés comme nouveaux arrivants et sont concernés par la procédure de 1<sup>ère</sup> inscription.
- + La campagne d'inscription pour l'année scolaire 2023-2024 est lancée dès le mois de janvier. Les possibilités d'admission ne sont communiquées aux familles qu'à partir du mois d'avril (sauf pour la maternelle dès le mois de février), à l'issue de la campagne de réinscription des élèves déjà scolarisés au LFZ et au vu des capacités d'accueil de l'établissement. Voir la rubrique « calendrier ».

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- + L'inscription administrative se fait en ligne, via le portail eduka (<https://eduka.lfz.ch/>). Un [tutoriel](#) est proposé pour accompagner les familles et faciliter les démarches.
- + Les souhaits d'option ou de filière formulés dans les demandes d'inscription sont subordonnés aux avis de passage des conseils de classe de fin d'année et/ou à la validation pédagogique d'un niveau de langue, notamment pour les filières bilingues ou internationales. Une communication spécifique sera envoyée individuellement pour chaque enfant concerné par ces filières bilingues et internationales.
- + Les demandes d'inscription ne sont examinées qu'après le paiement des frais de dossier, d'un montant de CHF 1'000.00 par enfant, non remboursables en cas de désistement (voir rubrique aspects financiers).

### CRITÈRES DE CLASSEMENT POUR LES ADMISSIONS

Les critères de classement pour les admissions sont :

1. Les élèves dont un frère ou une sœur serait déjà scolarisé(e) au LFZ
2. Les cas refusés et mis en liste d'attente l'année dernière, émanant d'un établissement français ou du réseau AEFE
3. Les élèves en provenance d'un établissement français ou du réseau AEFE
4. Le nombre d'enfants à scolariser
5. La date de paiement des frais d'inscription au LFZ

Le critère n° 1 est une priorité de type 1. Le cumul des critères 3 et 4 crée une priorité de type 3. Si ces critères ne devaient pas suffire à établir un classement, les critères suivants seraient appliqués :

1. L'ancienneté de la famille au LFZ, priorité étant donnée aux familles ayant déjà par le passé scolarisé leurs enfants au LFZ, sous réserve du parfait paiement des frais antérieurs.
2. Le niveau scolaire demandé, priorité étant donnée aux élèves demandant les classes des niveaux les plus élevées.

Si aucun des critères ne permet de départager des demandes, il sera procédé à un tirage au sort.

## CALENDRIER

### RÉCAPITULATIF DES DATES-CLÉS DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION

- + Dépôt des demandes d'admission (en ligne) : **dès le 12 janvier 2023**
- + Commissions d'admission
  - + **1<sup>ère</sup> Commission le 14 février 2023 pour la Maternelle**, communication des résultats aux familles le 17 février 2023
  - + **2<sup>ème</sup> Commission le 14 mars 2023 pour la Maternelle**, communication des résultats aux familles le 17 mars 2023
  - + **3<sup>ème</sup> Commission le 4 avril 2023**, communication des résultats aux familles le 7 avril 2023
  - + **4<sup>ème</sup> Commission le 9 mai 2023**, communication des résultats aux familles le 12 mai 2023
  - + **5<sup>ème</sup> Commission le 6 juin 2023**, communication des résultats aux familles le 9 juin 2023
  - + **6<sup>ème</sup> Commission le 27 juin 2023**, communication des résultats aux familles le 30 juin 2023
- + **30 avril 2023** (au plus tard) : Paiement de l'acompte de CHF 1'500.00 par enfant plafonné à CHF 3'000.00 par famille (acompte sur frais de scolarité nécessaire pour garantir le maintien d'une place),
- + **4 juin 2023** (au plus tard) : Demande de tarif réduit & dépôt des justificatifs via le portail Eduka
- + **Avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023** : Paiement du dépôt de garantie (CHF 4'000.00 par famille)

### FAMILLE AYANT CONFIRMATION D'UNE PLACE DISPONIBLE APRÈS LE 30 AVRIL 2023

- + Les familles ayant confirmation d'une admission après le **30 avril 2023** sont invitées à procéder au règlement de l'acompte de CHF 1'500.00 par enfant plafonné à CHF 3'000.00 par famille (acompte sur frais de scolarité nécessaire pour garantir le maintien d'une place) **dès réception de leur confirmation d'inscription** et à déposer leurs demandes de tarifs réduits sans délai.

## ASPECTS FINANCIERS

### FRAIS D'INSCRIPTION (CHF 1'000.00 / ENFANT)

- + Les demandes d'inscription ne sont examinées qu'après le paiement des frais de dossier, d'un montant de CHF 1'000.00 par enfant, non remboursables en cas de désistement (voir rubrique aspects financiers). Le RIB de l'école est accessible via ce [lien](#).
- + Une facture sera émise dans les jours suivant le paiement et sera mise à la disposition des familles sur le portail Eduka. En cas de besoin d'une facturation spécifique, par exemple dans le cas d'une prise en charge des frais d'inscription par votre employeur, les familles sont invitées à prendre contact avec le service de comptabilité par téléphone (043 555 03 68) ou par mail ([compta2@lfz.ch](mailto:compta2@lfz.ch)).
- + En cas de désistement de l'élève, **ces frais de dossier ne sont pas remboursables**, conformément aux conditions financières du LFZ.

### ESTIMATION DES COÛT DE LA SCOLARITÉ – RENSEIGNEMENT FINANCIERS

- + Un calculateur en ligne est proposé aux familles sur le site internet du LFZ, rubrique « inscriptions » calculateur en ligne.

- + Nos services financiers sont à votre disposition par mail ([compta2@lfz.ch](mailto:compta2@lfz.ch) / [dirfin@lfz.ch](mailto:dirfin@lfz.ch)) ou téléphone (043 555 03 68) pour tout renseignement financier relatif à l'inscription de vos enfants.

#### TARIFS 2023-2024

- + Les tarifs 2023-2024 sont votés en Assemblée générale en février 2023. Différents tarifs sont possibles, selon la situation des familles.
- + Les conditions financières du LFZ et les tarifs sont téléchargeables sur le site du Lycée Français de Zurich, de même que les conditions et formalités relatives aux demandes de tarifs réduits. Un calculateur en ligne permet de simuler le montant des frais de scolarité qui seront à payer.

#### ACOMPTÉ SUR FRAIS DE SCOLARITÉ (CHF 1'500.00)

- + Un acompte sur frais de scolarité de CHF 1'500.00 (plafonné à CHF 3'000.00 par famille et non remboursable en cas de désistement ultérieur) est dû avant la fin avril.
- + Faute de versement de l'acompte dans les délais impartis, la place de l'élève ne pourra être garantie pour l'année suivante.

#### DÉPÔT DE GARANTIE (CHF 4'000.00)

- + Un dépôt de garantie s'élevant à CHF 4'000.00 est demandé à chaque famille. Le versement de ce dépôt est statutaire, obligatoire pour tous et doit être effectué avant le 1<sup>er</sup> jour d'école des enfants.

#### DEMANDES DE TARIFS RÉDUITS

- + Le LFZ accorde sur demande, avec justificatifs et sous conditions, des tarifs réduits aux familles qui ne reçoivent aucune aide de leur employeur pour les paiements de frais de scolarité.
- + Les demandes et la production de tous les justificatifs requis doivent être effectuées impérativement avant le **4 juin** via le portail **Eduka** des familles. Toute production de documents papier pourra donner lieu à une facturation de frais de traitement manuel.
- + Aucune demande de tarif réduit ne pourra être acceptée après la fin de l'année scolaire en cours, les demandes de tarif réduit formulées après le 31 décembre 2023 de l'année seront soumises à l'aval de la commission des tarifs réduits, à l'exception de celles des familles arrivant en cours d'année.
- + Les demandes doivent être renouvelées chaque année et étayées de nouveaux justificatifs de l'année concernée.
- + Les **critères d'éligibilité** à un tarif réduit peuvent être consultés sur le site internet du LFZ qui précise la liste des pièces justificatives et des modèles des attestations à fournir.
- + Les conditions financières du LFZ et les tarifs sont téléchargeables sur le site du Lycée Français de Zurich, de même que les conditions et formalités relatives aux demandes de tarifs réduits.

#### DÉPÔT DES JUSTIFICATIFS DE TARIFS RÉDUITS

- + Les demandes et la production de tous les justificatifs requis doivent être effectuées impérativement avant le 4 juin 2023 via le portail Eduka des familles.
- + Un tutoriel est disponible pour accompagner les familles dans ce processus (cliquer sur le [lien](#)).

- + Le processus est simple et rapide :
- + Vous devez vous connecter sur votre portail Eduka.
- + Cliquez sur l'icône "Gestion des demandes", en sélectionnant la période 2023-2024.
- + Formalisez votre demande en renseignant le formulaire accessible via la plateforme Eduka (onglet précédent celui des justificatifs).
- + Une fois l'ensemble des champs obligatoires renseignés et les justificatifs chargés, veuillez cliquer sur le bouton "Envoyer le formulaire".
  
- + Dès lors, les informations seront accessibles au personnel du LFZ habilité à traiter votre demande. L'ensemble de ces informations sont confidentielles et ne sont visibles que sous habilitation. Via votre portail Eduka, vous aurez une parfaite visibilité de l'évolution du traitement de votre demande.

#### FACTURE FRAIS DE SCOLARITÉ 2023-2024

- + La facture des frais de scolarité pour 2023-2024 vous sera adressée dans le courant du mois de juillet 2023. Le récapitulatif de vos factures et paiements se trouve sur votre portail Eduka.

#### DÉCOUVRIR LE LFZ

- + Nos services sont à votre disposition pour répondre à vos questions. Un guide d'accueil des nouveaux parents est disponible pour le primaire, n'hésitez pas à le demander à nos services.

## À RETENIR

#### LES CINQ ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

1. Inscription administrative via le portail Eduka : selon dates des **Commissions d'admission**
2. Paiement des **CHF 1'000.00** (frais de dossier de dossier) : avec le dossier d'inscription
3. Paiement de l'acompte de **CHF 1'500.00** par enfant (acompte sur frais de scolarité nécessaire pour garantir le maintien d'une place et plafonné à **CHF 3'000.00** par famille) : avant le **30 avril 2023**
4. Demande de tarif réduit & dépôt des justificatifs via le portail Eduka d'ici au **4 juin 2023**
5. Versement du dépôt de garantie de **CHF 4'000.00** : d'ici au **1<sup>er</sup> septembre 2023**

#### CONTACTS

- + Pour toute question d'ordre pédagogique (**intégration en section internationale ou en parcours bilingue notamment**) ou visite de l'établissement : merci de contacter nos secrétariats pédagogiques [mat.secretariat@lfz.ch](mailto:mat.secretariat@lfz.ch), [ecole.secretariat@lfz.ch](mailto:ecole.secretariat@lfz.ch), [cpe1@lfz.ch](mailto:cpe1@lfz.ch).
- + Pour toute question d'ordre financier, ou sur les tarifs réduits, merci de contacter le service comptabilité ([dirfin@lfz.ch](mailto:dirfin@lfz.ch), [compta2@lfz.ch](mailto:compta2@lfz.ch) / 043 555 03 68)